

# eCH: Une approche visionnaire qui a fait ses preuves

Depuis vingt ans, l'association eCH élabore des normes pour l'administration numérique. L'organisation réunit autour d'une même table des représentants des pouvoirs publics, du privé et des milieux universitaires. «On peut parler de success-story», se félicite Thomas Reitze, l'un des membres fondateurs.

20  
ANS



CH

E-Government Standards

«L'idée était d'impliquer l'ensemble des personnes concernées», explique Willy Müller. En 2002, il était en charge des activités de normalisation au sein de l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC). Confier la concertation en matière de cyberadministration aux seules autorités lui semblait alors quelque peu réducteur. Il était persuadé que les trois niveaux de l'État, de l'économie et de la science se devaient de collaborer afin d'aboutir à des solutions informatiques uniformes et s'épargner ainsi des dépenses superflues. M. Müller a donc proposé de créer un cadre à cet effet. Une proposition validée par son supérieur hiérarchique. «La Confédération peut décréter bien des choses, surtout en interne», explique Jürg Römer, à la tête de l'UPIC à l'époque. Or, cela ne se révèle pas toujours judicieux. En outre, dicter depuis Berne la marche à suivre concernant des points de détail n'est pas dans les habitudes du système suisse. «Les normes doivent en définitive être adaptées à la pratique.»

L'accueil réservé au projet de création d'une association vouée à la normalisation et opérant sur un mode PPP (partenariat public-privé) a globalement été très favorable. Tous les cantons étaient déjà engagés dans des projets de cyberadministration et y consacraient des ressources financières. Si d'aucuns avaient

élaboré des solutions intéressantes, leur compatibilité avec les autres innovations posait problème sur le long terme. L'économie avait tout intérêt à investir là où cela était payant. «Les réactions ont été en tout point positives», se souvient Jürg Römer. L'USIC s'est chargée de recruter des membres pour le Comité directeur et le Comité des experts, de régler les questions d'ordre juridique, de préparer les statuts et de trouver un logo.



**«Les groupes spécialisés développent des arguments indépendamment des rapports de force. Les résultats ainsi obtenus sont mûrement réfléchis et remportent une large adhésion.»**

Jürg Römer, membre fondateur et premier fondateur et premier président eCH.

«C'était un peu comme de monter une petite entreprise», précise Willy Müller. Et ce à une époque où politique et économie ont bien peu de marge de manœuvre. Le grand jour était prévu pour le 13 décembre 2002 : la naissance de l'association eCH. Et en juin de l'année suivante, le Secrétariat entrait en fonction.



**«L'eCH est l'un des rares PPP qui fonctionnent – c'est une véritable success-story.»**

Thomas Reitze, membre fondateur et membre du Comité directeur eCH.

### **Soutien massif des milieux économiques**

«L'objectif était alors de mettre sur pied des structures, de sensibiliser à l'utilité de l'association et de recruter des membres», précise Walter Stüdeli, le directeur de l'époque. Les premiers groupes spécialisés ont été constitués notamment autour de thématiques telles que les «systèmes d'annonce», la «sécurité» et le «records management». Jürg Römer, premier président de l'association, rappelle combien le secteur privé avait su se montrer «généreux». En détachant des collaborateurs de premier plan auprès des instances bénévoles, les entreprises entendaient avoir voix au chapitre. Mais elles ont aussi mis leur précieux savoir-faire à la disposition de l'eCH. «Il m'est arrivé une fois de devoir justifier de dépenses liées à quelques sandwiches commandés à l'occasion d'une réunion eCH qui avait traîné en longueur», se souvient Jürg Römer tout sourire. Pour toute réponse, il s'est amusé à calculer combien il aurait fallu payer les experts présents s'ils avaient refusé de collaborer gratuitement. «À partir de là, la facture a vite été oubliée.»

### **Ce qui fait le succès de l'eCH**

L'association a connu une intense période de développement marquée par une charge de travail et une diversité de thèmes nettement plus importantes. Début 2008, le Secrétariat a été réorganisé et ses effectifs ont

été étoffés. «L'eCH a rapidement pris de l'ampleur», constate Walter Stüdeli. «S'en est suivie une phase de consolidation». L'association compte aujourd'hui dans ses rangs quelques 260 membres, dont la Confédération, l'intégralité des cantons, diverses communes, des entreprises, des hautes écoles et des associations. Elle a déjà plus de 250 normes à son actif et comprend actuellement une vingtaine de groupes spécialisés. Si elle est parvenue à traverser deux décennies avec autant de succès, elle le doit en grande partie à son organisation et à la pertinence des normes qu'elle développe.

Le succès de l'association ne serait possible sans l'implication de ses membres. Quiconque identifie un domaine nécessitant une intervention peut soumettre une proposition de groupe spécialisé visant à y remédier. Les personnes intéressées auront alors la possibilité de faire part de leur volonté de collaborer. «Tous les participants peuvent apporter leur contribution sur une base équitable», précise Thomas Reitze, membre fondateur. Une situation «gagnant-gagnant» selon lui. Tous les partenaires ont œuvré à la réalisation d'un objectif commun. «C'est là l'un

de nos points forts», affirme Reitze. Jürg Römer insiste en outre sur le fait que les groupes spécialisés développent des arguments indépendamment des rapports de force : «Les résultats ainsi obtenus sont mûrement réfléchis et remportent une large adhésion». Même s'il faut bien souvent s'armer de patience pour y parvenir. «Il arrive que la recherche de compromis vire au parcours du combattant», confie Willy Müller. Une fois qu'un groupe spécialisé a trouvé un accord, une consultation publique est lancée. Suivant les cas, les retours sont acceptés ou refusés, la décision devant être motivée. Le Comité des experts examine ensuite la norme proposée, l'adopte puis la publie.

### **Les individus sont déterminants et laissent leur empreinte**

Certains groupes spécialisés ont été presque dépassés par moments, rappelle Thomas Reitze, qui, après une pause, a choisi de reprendre du service au sein du Comité directeur de l'eCH. Le domaine du «Records Management», par exemple, est devenu particulièrement prisé à mesure que la gestion électronique des dossiers dans l'administration publique (GEVER) gagnait du terrain. Toutefois, l'eCH n'est pas toujours aussi performante quand il s'agit de recruter des volontaires. Des individus dépendent fortement la façon dont évolue le processus de normalisation dans un domaine.

«C'est comme dans tous les systèmes de milice», compare Reitze. Il considère le fait d'être présent sur tous les thèmes d'actualité comme un véritable défi. Il estime que l'on pourrait en faire davantage actuellement dans le domaine du «cloud». Le Comité directeur de l'eCH vient d'ailleurs de commander une étude de potentiel sur la question.

### «Un véhicule qui pourrait être davantage mis à profit»

Ces vingt dernières années, la façon de faire pour sensibiliser au travail de l'association et à l'intérêt des normes a donné lieu à bien des discussions. «L'eCH est politiquement neutre», relève Jürg Römer. «Une ligne de conduite dont n'a pas dévié l'association.» Elle a vocation à instaurer les conditions rendant possible l'adoption de normes – et non à promouvoir des solutions particulières. Pour Walter Stüdeli, aujourd'hui conseiller politique, l'eCH pourrait toutefois être un peu plus politisée. «L'association est un formidable véhicule qui pourrait être davantage mis à profit.» Selon lui, l'eCH devrait se montrer plus active dans sa communication et agir sur les processus législatifs afin de rendre les normes eCH obligatoires.

### La nature contraignante fait débat

Les moyens à mettre en œuvre pour que s'imposent ses normes sont également un sujet de discussion récurrent au sein de l'association. L'eCH se contente d'émettre des recommandations. «Imposer par le haut

va à l'encontre de notre mentalité», tient à préciser M. Römer, professeur émérite. Qui plus est, l'expérience dans d'autres pays a montré que cela ne fonctionnait qu'en partie. Le travail du PPP a fait ses preuves: «dès lors que les normes bénéficient d'un large soutien, l'ensemble des acteurs sont sous pression pour les mettre en œuvre». Thomas Reitze fait remarquer que les pouvoirs publics peuvent exiger des normes lors d'appels d'offres. Une démarche qui renforce la nature contraignante. Le directeur de T-Systems jette un regard satisfait sur l'évolution de l'eCH depuis l'assemblée constitutive organisée sur le Gurten de Berne. L'association a su préserver son autonomie. Elle n'a pas été intégrée à la nouvelle organisation de coopération Administration numérique suisse (ANS), bien que cela ait été un temps envisagé. Ce qui ne l'empêche pas d'être étroitement liée à cette dernière : en témoigne la double casquette de directeur de l'ANS et de président de l'eCH de Peppino Giarritta. «Notre rôle n'en est que plus fort», se félicite Thomas Reitze, membre du Comité directeur. Et de constater que le choix du modèle PPP pour l'eCH était une démarche révolutionnaire à l'époque. La structure démocratique correspond bien au secteur de la cyberadministration. «L'eCH est l'un des rares PPP qui fonctionnent. C'est une véritable success-story.»

---

**Eveline Rutz, journaliste freelance.**

*Le présent texte est une commande de l'Association eCH.*

---

eCH conçoit des normes dans le domaine de la cyberadministration. Dans un souci de rendre plus efficace la collaboration entre les autorités, les entreprises et les particuliers. eCH met l'accent sur la coopération entre partenaires privés et publics. Les groupes spécialisés veillent à ce que les normes soient élaborées avec une grande qualité, libres de tout intérêt personnel.